



Liminaire de la CGT Educ'action 77 CSA D 77 2nd degré 28 janvier

En écoutant fin décembre, le secrétaire général de l'Elysée A.Kholer, actuellement mis en examen pour prise illégale d'intérêts, énumérer la liste des membres du nouveau gouvernement, on ne pouvait évidemment s'empêcher de penser « *qu'il y a quelque chose de pourri en* » Macronie.

Si évoquer une dictature serait excessif, en Macronie on vote aux élections européennes, aux élections législatives -avec deux défaites cinglantes pour le camp présidentiel-, l'assemblée nationale peut même censurer et faire tomber un gouvernement, force est de constater que depuis plus de 7 mois maintenant le pouvoir exécutif est confisqué par une minorité au service de sa majesté Macron, lui-même dévoué à nourrir le « Capital » *quoi qu'il en coûte* pour les habitant.e.s de ce pays.

Notre nouveau premier ministre F.Bayrou, allié de la première heure d'E.Macron, a pu composer avec ce dernier un « nouveau » gouvernement. « Nouveau » relevant ici plus de l'usage langagier que d'un réel renouvellement politique : parmi les 35 ministres, 19 proviennent du gouvernement Barnier précédent parmi lequel.le.s Messieurs et Mesdames Retailleau, Vautrin, Dati, Pannier-Runacher, Gennevart, Barrot, Lecornu pour ne citer que les ministres de « plein exercice ». Pour les 16 restant.e.s, on retrouve essentiellement des revenant.e.s, parmi lequel.le.s E.Borne, Madame Retraites à 64 ans et 49-3, à l'Éducation nationale, G.Darmanin à la Justice formant ainsi avec B.Retailleau un duo police-justice des plus extrêmes-droitiers, A.Bergé, A.De Montchalin.... Cette tragédie serait incomplète sans la présence d'un traître. M.Valls, à peine revenu d'une mission grassement rémunérée (30000 euros pour 3 jours) auprès du Royaume de Barhein, endosse le rôle qu'il a tant attendu, comme ultime provocation adressée au NFP et à sa victoire dans les urnes début juillet ainsi qu'aux habitant.e.s des territoires d'Outre-Mer.

Les débuts du gouvernement Bayrou continuent de mettre en lumière l'affaiblissement du Président Macron et de ses soutiens. La réforme des retraites, enjeu des pseudos négociations de couloirs à l'assemblée, est totalement désavouée. Injuste et imposée malgré la mobilisation massive des travailleuses et travailleurs, elle montre d'ores et déjà son inefficacité et sa dangerosité. **Alors que l'âge minimum de départ en retraite n'a pour l'instant été repoussé que de 6 mois, à 62 ans et demi, le nombre de personnes de plus de 62 ans inscrites à pôle emploi a augmenté de 50%.**

La CGT a clairement rappelé ses revendications lors la rencontre organisée par le premier ministre et la ministre du travail : nous demandons la tenue d'une conférence sociale, le retour immédiat à l'âge de départ de 62 ans, et à terme le retour de la retraite à 60 ans, la clarification du cadrage budgétaire (la retraite des fonctionnaires doit continuer à être payée par l'Etat et non par les salarié-es du privé !), la réintégration des 10 critères de pénibilités ainsi qu'un référendum ou le vote du parlement sur cette question afin de retrouver enfin le chemin de la démocratie.

Conscient-es que ces négociations sont biaisées puisque le Medef est en position de pouvoir bloquer toute avancée, nous savons que **seul un rapport de force permettra d'obtenir, à terme, satisfaction : une retraite à taux plein à 60 ans, avec 37,5 annuités, la prise en compte de la pénibilité, des années d'études, des carrières hachées et une pension dont le montant ne pourrait pas être inférieur au SMIC que nous revendiquons, soit 2000 euros minimum pour toutes et tous et, concernant la fonction publique, qui reste calculée sur les 6 derniers mois de carrière.**

Puisque nous abordons ici la question de la fonction publique : la CGT Educ'action 77 prend acte du recul sur les 3 jours de carence. **La mobilisation massive du 5 décembre a montré au gouvernement l'importance du rapport de force en notre faveur.** Quand 5,7 millions de personnes travaillent dans la fonction publique, bien souvent dans des conditions déplorables, mieux vaut éviter de vouloir encore dégrader leurs conditions de travail et les mépriser comme l'a fait Mr Kasbarian. La mobilisation sera toute aussi forte si le gouvernement s'entête à vouloir diminuer les indemnités journalières de 10%. **Nous revendiquons l'abandon du jour de carence qui accroît les inégalités femmes-hommes et le maintien du niveau de prise en charge de ces indemnités !**

Bien que non spécialiste des questions éducatives, Mme Borne s'est aventurée à quelques annonces visant à détricoter quelque peu la politique voulue par G. Attal montrant ainsi que même dans les rangs libéraux, les objectifs de ce dernier semblaient ubuesques. Ainsi, pas de suppression de postes, pas de groupe de niveaux en 4e et 3e, pas de DNB obligatoire pour accéder au lycée... Le ministère semble enfin recouvrer en partie la raison contrairement au Sénat qui vient de rejeter l'amendement devant mettre fin aux 4000 suppressions de postes ! Cette navigation à vue pour l'ensemble des personnels est intolérable tant sur les moyens que sur les dispositifs !

Nous prenons acte de la volonté de recruter 170 CPE, 600 AEd et 2000 AESH mais nous nous interrogeons sur sa mise en œuvre. Nous savons toutes et tous ici les difficultés de recrutement concernant ces corps de métiers. La mobilisation du 16 janvier a montré la colère de ces personnels. Leurs revendications sont claires : augmentation des salaires, création d'un statut de la Fonction publique d'Etat de catégorie B, abandon des PIAL et des PAS. C'est à ces conditions que l'Education Nationale pourra recruter !

Lors du CSA ministériel, plusieurs éléments nous ont alerté-es et nos craintes n'ont pas été dissipées par le CSA- A. **Le maintien des groupes dits de besoins en 6e et 5e n'est pas acceptable.** L'ensemble des organisations syndicales a dénoncé la logique de tri social induite par cette réforme. Et non, à la rentrée 2025, les enseignant-es ne voudront toujours pas trier leurs élèves. Si le ministère ne parvient pas à comprendre que cette logique est à l'opposé même de la mission de service public que nous portons, peut-être peut-il au moins comprendre que nous ne disposons pas des moyens humains et matériels nécessaires à la mise en place de ces groupes... **Dans notre département une enquête nous faisait remonter près de 70 classes ou groupes n'ayant pas eu cours de français sur l'ensemble du mois de septembre ! Aujourd'hui encore, pour ne citer que ces deux exemples, des classes ou groupes n'ont toujours pas cours de français depuis la rentrée des congés d'automne au collège Georges Politzer à Dammarie-lès-Lys quand dans le même temps au collège J. Prévert de Lorrez-le-Bocage, les groupes à effectifs réduits ne peuvent être mis en place faute d'enseignants en lettres en 6ème et en 5ème avec au passage de nombreuses heures de la DHG perdues pour les élèves !**

► La pénurie d'enseignant-es, notamment en lettres dans le département, est croissante. Pourtant, le gouvernement préfère utiliser ces ressources pour appliquer une réforme dont toutes les études prouvent son inefficacité ! **Seule une réelle baisse des effectifs par classe et des dédoublements permettent de mettre en œuvre les pédagogies indispensables à la progression de chaque élève.** C'est donc d'un recrutement massif dont nous avons besoin et pour se faire d'une **revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur des pertes subies depuis plus de 20 ans** (entre 2002 et aujourd'hui la valeur du point a augmenté de 14 % quand l'inflation sur la même période atteint plus de 47%).

Pour la prochaine rentrée ce sont donc **51 ETP supplémentaires dont 46 HP et 5 en HSA pour 422 (constat) ou 513 (prévisionnel) élèves supplémentaires.** Le E/D s'élèverait donc en moyenne à **25,77 élèves par classe dans notre département quand la moyenne des 22 pays européens de l'OCDE s'élevait à 21 élèves en 2024.** Le compte n'y est donc toujours pas. La CGT Educ'action77 continue de revendiquer **des effectifs par classes en collège ne dépassant pas 20 élèves !**

Si l'on considère le rapport entre nouveaux ETP et HSA : il est de 9,8% pour notre département en collège ce que nous dénonçons à nouveau. Le recours aux HSA devient donc la solution de facilité pour le ministère, qui ne parvenant à recruter compte sur la précarisation constante des personnels pour que ces derniers acceptent de travailler davantage, feignant d'ignorer ainsi qu'un enseignant qui travaille plus est un enseignant qui travaille moins bien ! Nous dénonçons cette augmentation et les inégalités qu'elle induit. Les conséquences sont catastrophiques : les inégalités femmes-hommes s'accroissent, des pressions hiérarchiques sont exercées et ce, notamment sur les plus précaires comme les enseignant-es non titulaires et la surcharge de travail accentue la souffrance de personnels déjà épuisés-es. **Les heures supplémentaires ne peuvent pas être une réponse pour améliorer le pouvoir d'achat des enseignant-es.**

En regardant de près les chiffres fournis par vos services, services dont nous soulignons la qualité des documents produits et leur transparence, plusieurs ne manquent pas de nous interpeller voire de nous inquiéter.

Alors que la 26ème heure en 6ème, heure initialement attribuée à la technologie (dont nous demandons le

retour) , transformée pour la rentrée 2023 en heure de soutien et approfondissement en français et mathématiques est maintenue devenue depuis l'arrêté du 15 mars 2024 « une ou deux heures de soutien supplémentaires consacrées à la maîtrise des savoirs fondamentaux pour les élèves dont les besoins ont été identifiés », **actant ainsi la perte d'une heure d'enseignement obligatoire pour les élèves de 6ème** , nous ne trouvons dans les documents fournis aucune trace de la dotation nécessaire à ce dispositif ? Est-il donc à financer sur la marge d'autonomie ?

Concernant les groupes dits de besoins, les dotations complémentaires, ne peuvent que nous interroger quant à leur différence suivant les établissements ? Sur quels critères ces dernières ont-elles été attribuées les différences étant entre établissements encore très importantes cette année ? (de 0 à 20h).

Concernant l'heure dite de soutien ou approfondissement en 4ème et 3ème, dotée par vos services à 0 ou 1h, là encore sur quels critères a-t-elle été attribuée et pour faire quoi, aucun texte réglementaire ne semble comme pour les groupes dits de besoin l'encadrer...**Une fois de plus il va être demandé à des fonctionnaires d'appliquer des décrets qui n'existent pas !**

Nous concluons enfin par quelques questions :

- ▶ Quelle sera l'enveloppe pacte pour les collèges de Seine-et-Marne ?
- ▶ Quelle sera l'enveloppe devoirs faits hors pacte pour les collèges de Seine-et-Marne ?
- ▶ Les heures du « savoir nager » nous semblent ne pas apparaître dans les documents fournis, qu'en est-il ?
- ▶ Comment permettre aux différents collèges, soucieux d'apporter à toutes et tous les élèves une offre de formation la plus variée possible - possibilité de choisir sa deuxième langue vivante, enseignements facultatifs en latin, deuxième langue vivante en 6ème - quant aucun réels moyens ne sont attribués pour, si ce n'est 1h pour la deuxième langue en 6ème pour un coût supplémentaire de 2h.. ? Là encore, c'est dans la dotation dite « autonomie », initialement prévue pour mettre en place les AP ou EPI qu'il faudra puiser, « autonomie » largement amputé par les groupes dits de besoin.

Face à une rentrée qui s'annonce à nouveau des plus chaotiques, face aux attaques en règle contre la Fonction publique et l'Education nationale en particulier, la CGT Educ'action 77 appelle donc l'ensemble des collègues à se réunir en HMIS ou en Assemblée Générale au plus vite afin de décider ensemble de la riposte à apporter.